



Communiqué du conseil des ministres

6 février 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 6 février 2020 sous la Présidence de Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les Projets de décrets suivants :

-Projet de décret portant création, missions et modalités d'organisation et de fonctionnement du Haut Conseil du Numérique (HCN).

L'objectif de ce projet de décret est de proposer un cadre de gouvernance sous la forme d'un « Haut Conseil numérique » chargé de fournir des recommandations ad hoc au Gouvernement et piloter la mise en œuvre de la Stratégie numérique nationale y compris les projets d'Informatisation de l'Administration de nature interministérielle.

-Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU).

-Projet de décret portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de l'Office du Complexe Olympique (OCO).

-Projet de décret portant création d'une zone économique spéciale dénommée : « Pôle de Développement de Tanit ».

Conformément aux dispositions de la loi n°2012-052 du 31 juillet portant Code des Investissements et la loi d'orientation n° 2010-001 du 07 janvier 2010 sur l'Aménagement du territoire, le présent projet de décret vise la création d'une zone économique spéciale dénommée : « Pôle de Développement de Tanit » dont le ressort territorial est celui des limites géographiques du Port de Tanit. Son Excellence le Président de la République a donné des instructions au Gouvernement pour qu'il prenne toutes les mesures et procédures nécessaires pour suivre la mise en œuvre du programme immédiat de sécurité sociale (Priorités n°1) et le suivi direct, afin que toutes ses composantes soient accomplies au plus haut niveau possible de qualité et de respect des normes techniques.

Le Conseil a examiné un exposé sur la visite de bon augure du Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, dans les Émirats Arabes Unis, ainsi que sur l'accueil chaleureux qu'il a reçu de Son Altesse le cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abou Dhabi.



Enfin, le gouvernement, au nom de la République Islamique de Mauritanie, a exprimé ses remerciements pour le grand accueil que l'État frère des Émirats Arabes Unis, le Gouvernement et le peuple, ont réservé à Son Excellence le Président de la République; il a également exprimé toute sa gratitude, au nom du peuple mauritanien, pour le généreux soutien apporté par les Émirats arabes unis à notre pays pendant cette visite et le degré d'investissements qui soutiendront notre développement économique.

Cette visite fructueuse a abouti à l'annonce par le Président des Émirats Arabes Unis, Son Altesse le Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nahyan, d'allouer deux milliards de dollars à la mise en place de projets d'investissement et de développement et des prêts à des conditions avantageuses à la République islamique de Mauritanie, et a également conclu qu'un certain nombre de protocoles d'accord seraient bénéfiques aux deux pays.

À cet égard, le président de la République a donné pour instructions de créer un Comité Suprême dirigé par le Premier ministre, chargé de suivre la mise en œuvre stricte et rapide des termes de ce partenariat.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté les deux communications suivantes :
-communication relative à la situation intérieure ;
-communication relative à l'état d'avancement du plan d'action du secteur de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Cette communication fait le point sur l'état d'avancement du plan d'action du Ministère, les contraintes rencontrées et les perspectives de mise en œuvre.

La Ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille et le Ministre de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle ont présenté une communication conjointe relative à la formation des formateurs en enseignement spécialisé.

Cette communication va mettre en pratique l'engagement, le programme et la volonté du Président de la République. Il s'agit de mettre un personnel formé, compétent dans certains domaines, à la disposition des centres d'accueil, des hôpitaux, des associations spécialisées, des écoles pour assurer une prise en charge professionnelle de cette population fragile et parfois dépendante.

Le Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports et le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration ont présenté une communication conjointe sur la gestion et la délivrance des permis de travail. L'amélioration de la gestion de la main d'œuvre étrangère répond à un double objectif : d'une part, protéger la main d'œuvre nationale contre toute concurrence que pourrait lui opposer la main d'œuvre étrangère, à qualification professionnelle égale et, d'autres part, répondre aux besoins du pays en compétences étrangères nécessaires au développement de son économie et la promotion des projets d'investissement.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes : Secrétariat Général de la Présidence de

CONSEIL DES MINISTRES



la République Zone Franche

Secrétariat Général

Secrétaire Générale : Bewba Mint El Khaless Ministère de la Justice

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Mohamed Ould Ahmed Aida Cabinet du Ministre

Chargé de Mission : Mohamed Ould Boubacar Ould M'Bareck Conseillère : Nevissa Mint Cheikh

Mohamed El Houssein Inspection Générale de l'Administration Judiciaire et Pénitentiaire Inspecteur

Général : Jemal Ould Agatt

Inspecteur Général Adjoint : Ahmed Lemrabott Ould Cheikh Inspecteurs

-Issa Ould Ahmed

-Yacoub OuldKhabouzi

-Dia Abderrahmane Samba

-Lehbib Ould Mohamed

-EideAtialla

-Babe Ahmed Abdellahi

-Mane Mint Ahmed

-KhadjetouFrancoisCissé

-El Moustapha Kharchi

-Ahmed Mohamed Lemine El Boukhari

Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur Secrétariat Général

Secrétaire Général : Ahmed Ould Dié

Ministère de la Défense Nationale

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Général de Brigade Mohamed Vall Ould Maïf

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Mohamed Ould Soueidatt

Ministère de l'économie et de l'Industrie

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Ali Soumaré

Ministère des Finances

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Mokhtar Ould Ahmed Ould Ely

Chargé de Mission Tarr ould Sid'El Moustaph

Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Dr Hamoud Ould Cheikhna

Ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Reforme du Secteur de l'Education Nationale

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Idomou Ould Abdi Ould Jyed

Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle Secrétariat Général

Secrétaire Général : Ahmed Ould Deddahi Ould Mokhtar

CONSEIL DES MINISTRES



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Tall Ousmane

Ministère de la Fonction Publique, du Travail, et de la Modernisation de l'Administration Secrétariat Général

Secrétaire Général : Ahmed Ould Mohamed Mahmoud Ould Deh

Ministère de la Santé

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Dr Halima Ba Yahya

Ministère des Pêches et de l'économie Maritime

Secrétariat Général

Secrétaire Générale : El Alya Mint Menkouss

Établissements Publics

Port de Tanit

Directeur Général Adjoint : El Meimoune Ould Kherchev

Ministère du Commerce et du Tourisme

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Ahmed Salem Ould Bohoddé

Cabinet du Ministre

Conseillère Technique Chargée du Commerce Extérieur : Nebghouha Mint El Ghoutoub, précédemment Directrice Adjointe à la Direction de la Promotion du Commerce Extérieur

Conseillère Technique Chargée de la Communication : Vatma Mohamed Abdellahi El Mouna

Conseiller Technique Chargé des questions juridiques : Sidi Ould Mohamed Abdellahi Had Inspection Interne

Inspectrice : Meymouna Mohamed Lemine Habiboullah, précédemment cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Administration Centrale

Direction de la Concurrence, de la Protection des Consommateurs et de la Répression des Fraudes
Directeur : El Moustapha Eleya, précédemment Directeur Adjoint à la même Direction.

Directeur Adjoint ; Mohamed El Mokhtar Houssein, précédemment Chef de Service à la même Direction.

Direction du Tourisme

Directrice : Mariem Mint El Bechir, précédemment Directrice Adjointe à la même Direction.
Directeur Adjoint : Yacoub Hamza.

Direction de la promotion du Commerce Extérieur

Directrice : Jemila Abdel Vettah

Directeur Adjoint : Mohamed Lemine Vaida

Direction des Etudes, de la Programmation et de la Coopération Directeur : Dialel Guisset

Directeur Adjoint : Mohamed Jiddou Ould Cheick Seyidi, précédemment Cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.